

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2026/14

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an DEUX MILLE VINGT SIX

Le DIX AVRIL

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 02/04/2026

Présents : LOMBARD Jean-Marc, FRANCOIS Yannick, VAGINAY Valérie, LOMBARD Hervé, FARJOT Catherine, LOMBARDET Nathalie, DAÈNE Astrid, COLAS Gérald, DUBOUIS Laurine

Absents excusés : Jérôme DEAL, Virginie PEREZ

Secrétaire : Gérald COLAS

Délibération publiée le 13 / 04 / 2026

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Monsieur le Maire propose à son Conseil de délibérer sur le taux des taxes d'imposition pour 2025.

Le conseil municipal ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver les taux d'imposition pour 2026, comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **8,24 %**
- Taxe foncière (Bâti) : **27,88 %**
- Taxe foncière (Non bâti) : **35,99 %**

Fait à JARNOSSE, le 10 avril 2026

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Gérald COLAS

